

## Nos domaines professionnels



### Administration

- Réception et back-office



### Industrie et ingénierie

- Serrurerie
- Mécanique
- Menuiserie
- Microtechnique



### Entretien technique et nettoyage

- Entretien des espaces verts
- Propreté et hygiène du bâtiment
- Blanchisserie



### Restauration

- Cuisine et service dans différents restaurants



### Artisanat et vente

- Bougies et artisanat
- Boutique Grand-Pré
- Boutique Carouge



### Artistique, publicité et design

- Arts graphiques, graphisme, reliure, impression
- Marquage textiles
- Cartonnage



### Conditionnement, logistique et transports

- Publipostage
- Conditionnement et assemblage
- Ecologic & recyclage
- Transports

Concept graphique et impression: Atelier Arts graphiques - www.epi.ge.ch



Etablissements publics  
pour l'intégration

## Une place pour chacun-e !

Toute personne qui en a les capacités, même partielles, doit avoir la possibilité d'intégrer le monde du travail.

Les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) contribuent à l'intégration sociale et/ou professionnelle de personnes en situation de handicap et/ou en insertion professionnelle et/ou sociale.

## Venez découvrir nos différents ateliers !

Appelez-nous pour fixer votre visite.

## Contact

### Secrétariat des admissions centralisées

admissions@epi.ge.ch

Tél 022 949 08 85

[www.epi.ge.ch](http://www.epi.ge.ch)



Avec le soutien de:



## Travailler dans les ateliers des EPI



Etablissements publics  
pour l'intégration

## Vous cherchez un environnement de travail stimulant ?

Les ateliers des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) proposent des emplois rémunérés dans des environnements de travail très variés à Genève.

Les personnes accueillies peuvent mettre en pratique et développer leurs compétences professionnelles dans plus de 40 métiers.

### Un emploi adapté avec contrat de travail

Chaque personne contribue activement aux différentes activités de l'atelier avec un suivi individualisé.

L'accompagnement socioprofessionnel est assuré par une équipe composée de professionnel·les du métier et de l'accompagnement.

**Vous êtes intéressé-e ? Rejoignez-nous !**

### Conditions d'admission

Pour travailler dans un atelier, il faut :

- Etre âgé-e de 18 à 65 ans
- Etre au bénéfice d'une rente AI (complète ou partielle)
- Etre domicilié-e dans le canton de Genève

## Un suivi individualisé par une équipe pluridisciplinaire

Chaque collaboratrice et collaborateur est suivi individuellement par :

- Une maîtresse ou un maître d'atelier qualifié qui accompagne les personnes au quotidien et les soutient dans l'acquisition de nouvelles compétences dans le métier exercé.
- Un coordinateur ou coordinatrice de suivi socio-professionnel qui garantit la mise en place d'un projet individualisé.



## Deux programmes d'accompagnement

**1. Un programme d'orientation** vous propose un grand choix d'activités exercées dans les ateliers et vous aide à vous orienter vers un domaine professionnel.

**2. Un programme de suivi socioprofessionnel** prévoit un accompagnement régulier durant toute la durée du contrat de travail avec :

- une évaluation périodique des compétences professionnelles et sociales
- la mise en place d'un projet socioprofessionnel en partenariat avec chaque atelier
- la garantie de l'adaptation du poste occupé

## Quelques chiffres

